

RENTREE SCOLAIRE 2017/2018 Classes Préparatoires Scientifiques 2^{ème} année

Madame, Monsieur,

Vous intégrer une classe CPGE 2^{ème} année.

Afin que votre inscription devienne **définitive** vous devez :

- dans un premier temps renseigner les documents suivants, valider votre inscription, et transmettre ces derniers à l'adresse mail suivante : vie-scolaire2.0250007x@ac-besancon.fr

Fiche inscription Fiche intendance

- dans un second temps nous faire parvenir, les documents papiers indiqués ci-dessous à l'adresse suivante :
**Lycée Victor Hugo – Secrétariat scolarité CPGE - 1, Rue Rembrandt – BP 2159 –
25052 BESANCON CEDEX**

- 3 photos d'identités (**merci de les séparer**) avec votre nom, prénom et filière notés au dos. (important)
- un chèque de 12 €, libellé à l'ordre du Foyer Socio-Educatif, si vous avez choisi l'adhésion au FSE
- un RIB.

L'ensemble de ces pièces doivent nous parvenir **pour le 7 juillet 2017 au plus tard**. Les étudiants recrutés par la procédure complémentaire d'APB, pourront nous retourner leurs pièces **pour le 17 juillet 2017 délais de rigueur**.

SECURITE SOCIALE

➔ ***Vous devez impérativement vous inscrire à la sécurité sociale étudiante en deux étapes :***

- 1) ***en téléchargeant le guide disponible sur le lien <http://lyceehugobesancon.org> dans la rubrique inscription,***
- 2) ***en vous connectant de nouveau sur le site du lycée <http://lyceehugobesancon.org> pour connaître le montant de la cotisation à partir du 15 juillet 2017 (disponible sur la page d'accueil du site)***

LES LIVRES

Pour les matières scientifiques, il n'est pas établi de liste de livres. Les cours et les manuels mis à votre disposition au C.D.I. seront complétés par des fascicules que vous pouvez acquérir dans des conditions qui vous seront précisées à la rentrée.

LES CERTIFICATS DE SCOLARITE

Ces documents ne peuvent être édités avant la rentrée effective des élèves. Etablis par informatique, et seulement après la mise à jour de la base élèves, ils ne pourront être remis aux élèves que dans la deuxième quinzaine de septembre, par le Professeur Responsable de la classe.

LES ASSURANCES

Les étudiants des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles doivent être assurés pour les risques scolaires et périscolaires ainsi qu'en responsabilité civile.

❖ LES BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Une fiche « **NOTIFICATION CONDITIONNELLE DE BOURSE** », vous a été envoyée par les services du CROUS, quel que soit l'échelon qui vous a été attribué (de 0 à 6).

Ce document doit :



- **obligatoirement** être remis au Secrétariat de l'intendance CPGE à l'attention de Mme GURNAUD courant du mois de septembre accompagné d'un RIB au nom de l'étudiant,
- **obligatoirement** être joint au dossier de sécurité sociale étudiante que vous aurez téléchargé et renseigné et que vous devrez restituer durant la semaine de la rentrée.

ATTENTION !

Si cette notification n'est pas saisie informatiquement par le secrétariat de l'intendance du lycée, le CROUS ne pourra pas procéder à la mise en paiement de votre bourse. De plus, vous ne pourrez pas bénéficier de vos avantages de boursiers (exonération des frais de sécurité sociale, réduction à 10€ des frais d'inscription à l'Université, exonération des frais d'affiliation à la sécurité sociale...).

Par ailleurs sachez qu'un étudiant boursier échelon 0 ou 0bis, même s'il ne perçoit pas de bourse, peut prétendre aux mêmes avantages qu'un autre étudiant boursier à un échelon supérieur (réduction des frais d'inscription aux concours CPGE par exemple).

Contact : Mme GURNAUD Secrétariat de l'intendance – dossiers de bourses : 03.81.41.89.53

LE FOYER SOCIO-EDUCATIF (cf. document joint)

Il contribue à l'animation socio-culturelle et sportive, à l'amélioration du cadre de vie des lycéens et au soutien financier pour l'Association Sportive, les clubs, les abonnements et certaines sorties culturelles. Pour y adhérer, joindre un chèque de 12 euros libellé à l'ordre du Foyer socio-éducatif du lycée Victor Hugo et une photo pour la carte FSE.

LES DATES DE RENTREE

- RENTREE ETUDIANTE lundi 4 SEPTEMBRE 2017 début des cours à partir de 11h00
Dépôt des dossiers de sécurité sociale selon le planning figurant sur le dossier que vous aurez téléchargé
sur le site du lycée : www.lyceehugobesancon.org

(VOTRE PRÉSENCE EST OBLIGATOIRE)



TOUT ÉTUDIANT NE DÉPOSANT PAS CE DOSSIER À CETTE DATE, CORRECTEMENT COMPLÉTÉ ET ACCOMPAGNÉ DES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS, SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AUX COURS.

C'est un travail intense qui s'impose durant deux années, tous vos professeurs, l'équipe administrative et la vie scolaire sauront avec vos parents, vous encourager dans vos efforts vers la réussite.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

**Le Proviseur,
Dominique CHARBONNIER**

**FERMETURE DU LYCEE DURANT LES VACANCES D'ETE
du 13 juillet 2017 au 21 août 2017 - 9 h**